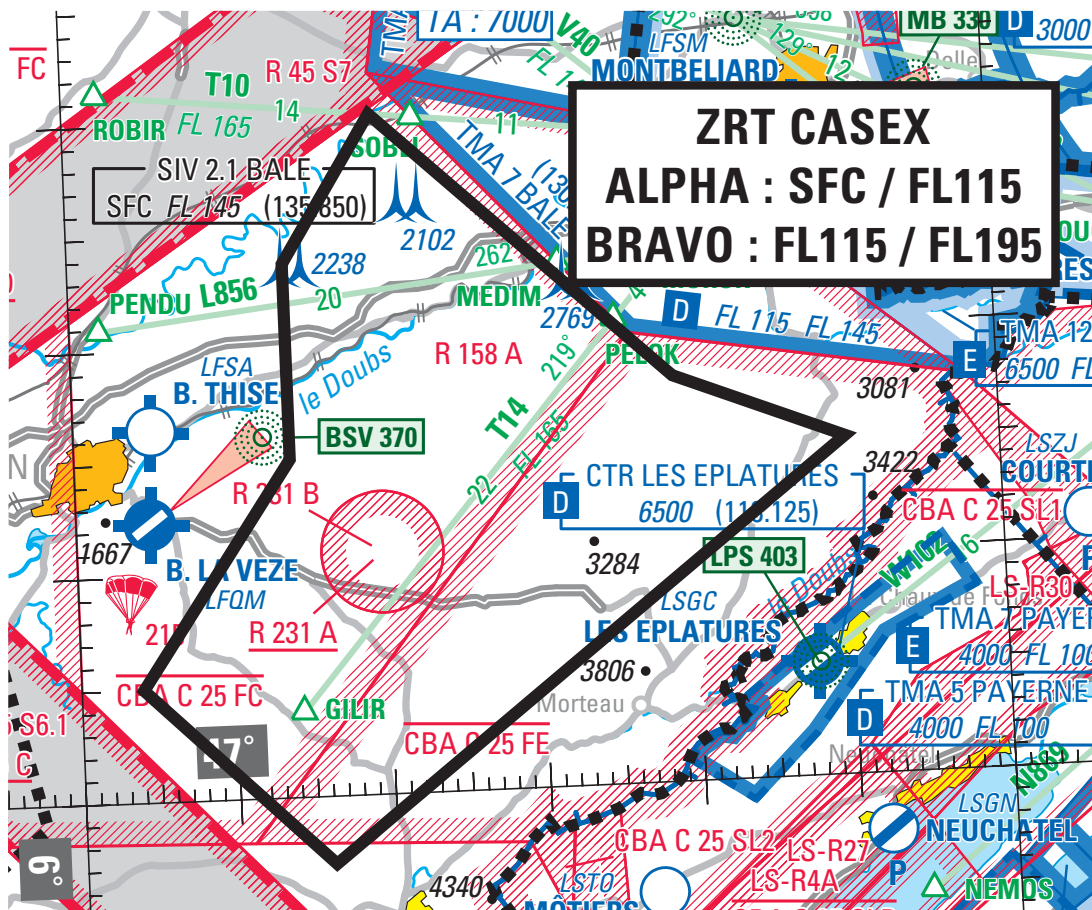


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) pour exercice CASEX ATC 2018-02 dans la région de Besançon (FIR Reims LFEE)  
En vigueur : Du 16 au 27 juillet 2018



#### ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français et étrangers avec simulation de passes de tir. Les missions effectuées à très basse, basse et moyenne altitude nécessitent la mise en œuvre de zones réglementées temporaires dans la région de Besançon.

#### DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT CASEX A et B activables :

- les lundis 16 et 23 juillet 2018 : 0600 - 2000
- les mardis 17 et 24 juillet 2018 : 0600 - 2300
- les mercredis 18 et 25 juillet 2018 : 0600 - 2000
- les jeudis 19 et 26 juillet 2018 : 0600 - 2300
- les vendredis 20 et 27 juillet 2018 : 0600 - 1400

#### INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

- Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (indicatif CASCADEUR) (ou CDC de remplacement) : 119.700 MHz
- LUXEUJIL APP : 129.925 MHz
- BALE INFO : 130.900 MHz / 135.850 MHz
- REIMS CTL : 124.950 MHz

#### GESTIONNAIRE

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (EDCM) (ou en cas d'indisponibilité technique le CDC de remplacement).

#### STATUT

Les ZRT, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux parties d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent (zone LF-R 231 A et B Valdahon, LF-R 158 A Mirage 2000 NE, EU-CBA C 25 FC et EU-CBA C 25 FE).

## CONDITIONS DE PENETRATION

**CAG / CAM**, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions sur autorisation auprès de l'organisme gestionnaire,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

## SERVICES RENDUS

**CAM** : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par l'organisme gestionnaire.

**CAG** : Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités

LIMITES LATERALES ET VERTICALES  
ZRT CASEX ALPHA et ZRT CASEX BRAVO :

## Limites latérales :

47°30'10"N 006°20'00"E  
 47°18'00"N 006°39'00"E  
 47°15'00"N 006°50'00"E  
 46°57'00"N 006°16'00"E  
 47°05'00"N 006°04'00"E  
 47°15'00"N 006°14'00"E  
 47°23'40"N 006°14'00"E  
 47°30'10"N 006°20'00"E

## Limites verticales :

ZRT ALPHA : SFC / FL 115  
 ZRT BRAVO : FL 115 / FL 195

## DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Des activités complémentaires sont programmées aux horaires suivants dans les zones :

EU-CBA C 25 FC et EU-CBA C 25 FE et LF-R 158 A et B Mirage 2000 NE :

- les lundis 16 et 23 juillet 2018 : 0600 - 2000
- les mardis 17 et 24 juillet 2018 : 0600 - 2300
- les mercredis 18 et 25 juillet 2018 : 0600 - 2000
- les jeudis 19 et 26 juillet 2018 : 0600 - 2300
- les vendredis 20 et 27 juillet 2018 : 0600 - 1400

Les créneaux d'activation des zones « gérables » sont notifiés à J-1 avant 12h00 par le CDPGE.

L'utilisation des voies aériennes L856, T14 et le tronçon de la voie aérienne T10 entre ROBIR et TORPA sera soumise à coordination avec l'organisme gestionnaire lors de l'activation de la ZRT.

## ORGANISME A CONTACTER

## Avant l'exercice :

Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes  
 SCAA (Sous-chefferie Activités aériennes)  
 Tél : 04.69.84.47.98 ou 04.69.84.47.99  
 PNIA : 811.942.4798 (99)

Centre de Formation à l'Appui Aérien 01.451 (CFAA)  
 Tél : 03.83.52.65.41 - PNIA : 811.133.1071

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile  
 Chef des opérations : 02.77.63.31.72  
 PNIA : 811 105 3172

## Pendant l'exercice :

Directeur de l'exercice / Cellule Opérations du CFAA :  
 Tél : 06.64.48.96.46 - 06.64.48.49.53

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile :  
 Tél : 02.77.63.31.47 - PNIA : 811.105.31.47

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Cinq-Mars-La Pile  
 Tél : 02.47.96.28.63 - 02.47.96.30.00 (chef contrôleur)